arcavs
Groupe Iterato

Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Nombre de personnes vivant dans le logement	
Nombre de personnes à charge	

CONDITIONS D'ACCÈS AU DISPOSITIF DE L'AIDE À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (AAH)

▢ Répondre aux critères du plafond de ressources

Plafonds de ressources annuelles (revenu fiscal de référence) applicables à partir du 1er janvier 2026 dans le département de la Martinique

Catégories de ménages	Nombre de personne composant le ménage	Plafonds de ressources LLTS (80%)	Plafonds de ressources LLS (60%)
1	1 personne	**17 363 €**	**22 259 €**
2	2 personnes	**25 393 €**	**32 553 €**
3	3 personnes	**30 540 €**	**39 148 €**
4	4 personnes	**35 676 €**	**45 735 €**
5	5 personnes	**40 835 €**	**52 348 €**
	Par personne supplémentaire	**5 151 €**	**6 598 €**

▢ Ne pas avoir bénéficié d'une aide de l'état pour la rénovation de ma maison (sous réserve de vérification de la DEAL)

▢ Occuper le logement à titre de Résidence Principale

▢ Être propriétaire ou le cas échéant :

- Être un ascendant direct du premier ou deuxième degré
- Avoir l'accord des indivisaires pour rénover la maison

▢ Le logement doit être dégradé ou très dégradé

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR TOUTES LES PERSONNES VIVANT DANS LE LOGEMENT (de plus de 16 ans)

- ▢ Pièces d'identité (recto/verso)
- ▢ Copie de l'intégralité du livret de famille ou acte de naissance
- ▢ Avis de l'imposition N-1 (et N-2 + kbis pour les artisans)
- ▢ Copie de la carte Vitale ou attestation de droits à l'assurance maladie
- ▢ Si Pacs ou Concubinage : Convention de Pacs ou Certificats de concubinage
- ▢ Si divorce : Copie du jugement de divorce
- ▢ Certificat médical pour les personnes Handicapées
- ▢ Attestation MDPH pour les personnes Handicapées
- ▢ Certificats de scolarités des enfants de plus de 16 ans
- ▢ Photos de la maison (vue d'ensemble et pièces les plus endommagées)

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR CONCERNANT LE TERRAIN

- ▢ Taxe foncière de l'année N-1
- ▢ Copie du Titre de propriété du terrain
- ▢ En cas d'indivision : Autorisation du **propriétaire de la parcelle et des cohéritiers**
- ▢ Si succession non réalisée : Livret de famille des parents
- ▢ Si zone des 50 pas géométriques : Justificatif de la préfecture de la régularisation en cours
- ▢ Attestation assurance multirisques habitation

SERVICE URBANISME

- ▢ Relevé de propriété bâti et non bâti datée de moins de 1 an
- ▢ Plan cadastral
- ▢ Zonage au PLU
- ▢ Extrait du PPRN

Documents financiers

- ▢ 3 derniers relevés bancaires

UN JUSTIFICATIF DE CAPACITÉ DE FINANCEMENT POUR L'APPORT PERSONNEL VOUS SERA DEMANDÉ AU COURS DU DOSSIER (PRÊT PERSONNEL, LIVRET BANCAIRE…)

À CHAQUE NOUVELLE ÉTAPE, CERTAINS DOCUMENTS SERONT À RÉACTUALISER7